

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE RIVIERE

29 novembre 2011

Lieu : Peillon – Salle « la Sousta »

Fiche de présence en fin de compte rendu

ORDRE DU JOUR :

- ↳ Programme de mesures de l'Agence de l'Eau
- ↳ Bilan 2010-2011 des actions
- ↳ Discussions sur l'avancement des actions

Ouverture de séance

M. Maria, Président du Comité Rivière et du Syndicat Intercommunal des Paillons (SIP), ouvre la séance à 10h30 et remercie l'ensemble des participants.

Il rappelle que le 11 juin 2009 le Contrat de Rivière a obtenu l'agrément définitif et que le 25 octobre 2010 le contrat de rivière des paillons a été signé à Nice par l'ensemble des parties prenantes. Il souligne qu'après un an d'engagement, 50% des actions ont démarré dont dix ont été réalisées. Le bilan est donc positif. Il met en avant les interactions existantes entre le Contrat de Rivière des Paillons et les territoires voisins comme c'est le cas pour le Contrat de Baie d'Azur.

Il présente l'ordre du jour et rappelle que le bilan officiel à mi-parcours du contrat est prévu pour le premier semestre 2013.

Présentation de l'Agence de l'eau

Mlle OLIVIER, Agence de l'Eau, effectue une présentation de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2009 (SDAGE) et du programme de mesures. Elle souligne les priorités d'actions sur le bassin versant des Paillons pour atteindre le « bon état d'ici 2015 ».

Bilan du volet A

Le SIP présente le bilan des actions du volet « Amélioration de la qualité des eaux ». 28% des actions ont été réalisées et 50% des actions sont en cours.

M. VIVALDI, commune de Lucéram, présente les travaux de réhabilitation de la Station d'Épuration des Eaux Usées (STEP) de Lucéram menés dans le cadre du Contrat de Rivière.

Syndicat Intercommunal des Paillons

750 Avenue de l'Hôtel de Ville
Sainte-Thècle – 06440 Peillon
Tel : +33 (0)4 97 08 37 28 – Fax : +33 (0)4 93 79 87 65 – si.paillons@wanadoo.fr

- **Modification de l'action A21: Raccordement des eaux usées de Touët-de l'Escarène au système d'assainissement de l'Escarène**

- M.MARIA, Président, souligne qu'il serait opportun de contacter le maire de Touët de L'Escarène afin de connaître les raisons relatives aux changements de la fiche action souhaitée par la commune.

-M CARDELLI, Direction Départemental des Territoires et de la Mer (DDTM), souligne que pour ce projet de nouvelle station d'épuration, les financeurs ne suivront pas. En effet, les investissements attribués pour la réhabilitation de la station d'épuration de L'Escarène comprenaient le projet de raccordement du village de Touët de L'Escarène.

- **Problématique de valorisation des boues de STEP**

Pour la valorisation des boues de STEP, certaines communes ont évoqué le besoin d'appuis techniques afin de trouver des solutions adaptées.

- Mme. JAUFFRED, Conseil Général des Alpes-Maritimes (CG06), informe qu'un schéma départemental a été lancé à ce sujet. L'étude est menée par un bureau d'études. Elle sera finalisée fin 2012. L'objectif est de faire un état des lieux exhaustif des besoins des communes du département et proposer des solutions.

- **Actions du Syndicat InterCommunal de Traitement des Eaux Usées (SICTEU)**

- M.PALLESCO, SICTEU, informe que

- le schéma d'assainissement de Drap ne concerne pas seulement Drap mais le territoire du SICTEU à savoir 8 communes : Bendejun, Blausasc, Cantaron, Châteauneuf Villevieille, Contes, Drap, Peille, Peillon ;
- le projet de raccordement du lycée est toujours en attente de financements ;
- l'action de remplacement du collecteur "la Roseyre" a été réalisée.

- M.MORINI, Président du SICTEU, souligne que la gestion de l'assainissement est onéreuse et que les normes sanitaires sont de plus en plus strictes. Il rappelle qu'il y a des problèmes d'aide aux financements avec des primes d'épuration en régression. Les coûts d'épuration sont en augmentation et mettent en péril l'amélioration souhaitée de la qualité des eaux.

- M.GALVIN, Agence de l'eau, rappelle que si les primes baissent, c'est qu'il y a un problème de qualité en sortie de traitement. De plus, il met en avant l'intérêt de travailler à la source pour résoudre le problème. Il souligne que cela sous entend un investissement en temps et une volonté politique d'agir sur ce sujet.

-M CARDELLI, DDTM, souhaite que les maires se réunissent pour discuter et trouver un terrain d'actions commun. Il souligne que les pollutions industrielles impactent quotidiennement le fonctionnement de la station d'épuration du SICTEU.

- M.MARIA, Président, souhaite également que les 8 communes du SICTEU se réunissent afin de définir une stratégie commune sur ce problème. Il demande également que différentes instances, collectivités, Etat, Agence de l'Eau, travaillent ensemble pour trouver les « bonnes formules ».

- **Problématique assainissement non collectif**

- Mme GIRAUD-LAZZARI, Maire de Coaraze, souligne l'importance de l'Assainissement Non Collectif (ANC) dans la qualité des milieux, problématique qui n'est pas abordée dans le contrat de rivière. Une nouvelle

priorité semble émerger : sensibiliser d'avantage la population aux nouvelles réglementations sur l'ANC, aux nécessités de mise aux normes et les aides possibles.

- **Problématique Phytosanitaire**

- M.BASTUCK, Président de la Fédération de pêche o6, rappelle l'importance de la bonne gestion des phytosanitaires pour l'amélioration de la qualité des eaux.

- **Action A22 : Renforcement de la capacité du collecteur d'assainissement des eaux usées de l'avenue Maréchal Lyautey à Nice**

- M. LEONELLI, ville de Nice, informe que le projet se déroulera en deux phases, la première phase de travaux aura lieu cette année, la seconde est prévue pour 2012-2013.

- **CONCLUSION**

- Mme PLAGNOL, Région PACA, rappelle que les problèmes, longuement évoqués, soulignent la nécessité de se réunir plus souvent pour trouver des solutions. Elle propose que soit organisé un comité technique sur ce volet. L'objectif serait de se concerter pour résoudre les problématiques de qualités des eaux évoquées depuis plusieurs années. Ce comité technique pourrait se réunir deux à trois fois par an afin de trouver une démarche commune pour l'amélioration de la qualité des eaux.

- M.MARIA, Président, souligne le besoin de réflexion entre les collectivités et les partenaires pour que soient recherchées des solutions techniques et financières sur ce thème.

Bilan du volet B1

Le SIP présente le bilan des actions du volet B1« Restaurer, Préserver et Valoriser le Patrimoine Naturel». 19% des actions ont été réalisées et 38% des actions sont en cours.

- **Restauration des Paillons**

-Mlle DEHESDIN, SIP, informe qu'en 2010 : 15km de berges ont été restaurés, 850 arbres abattus. En 2011, 23km de berges ont été restaurés avec plus de 1150 arbres abattus sur les Paillons de Contes, Nice, L'Escarène et sur le Laghet. Les travaux de restauration de la Banquière menés par le SIVOM* val de Banquière (*Syndicat Intercommunal à vocations multiples), ils ont été différés car ils nécessitent la mise en place d'une « Déclaration d'Intérêt Général ».

- **Création et aménagement d'un sentier piscicole dans la traversée de Grave de Peille**

-M. NOCENTINI, Commune de Peille, rappelle l'historique du projet. Le projet s'étend des bâtiments municipaux à l'ancien moulin. Il est prévu la création d'un sentier avec une renaturation des berges. Cela permettra d'une part de développer la faune locale et d'autre part d'amener les habitants à proximité de la rivière.

Bilan du volet B2

Le SIP présente le bilan des actions du volet B2 « Assurer la protection contre des crues ». Sur 19 actions prévues, 32% des actions sont en cours dont le recalibrage du lit et la protection des habitants du quartier de la Condamine sur Drap.

• Restauration de seuils

- Mlle. DEHESDIN, SIP, informe que l'action A23 est en cours. Suite à une visite sur le terrain avec la DDTM, l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques), l'Agence de l'Eau et le SIP, l'action sur le seuil 2 de Contes a été modifiée. A l'origine seule une réfection hydraulique sommaire avait été prévue. Le seuil étant impropre à la montaison de l'anguille, un projet plus poussé est donc mené. Le projet s'intitule "Restauration et facilitation de la montaison de l'anguille au seuil 2 de Contes". L'objectif est de réduire la pente du coursier et de le rendre rugueux pour favoriser la montaison de l'anguille. Les travaux permettront également de restaurer ce seuil dégradé. Cette action d'urgence sera complétée par l'action B131 « Etude préalable à l'amélioration de la continuité biologique des Paillons ».

- M.DABENE, DDTM rappelle que la restauration de la continuité biologique est également à prendre en compte pour le Paillon de L'Escarène pour les actions de restauration des seuils de Ste Thècle (B222) de Châteauevieux (B227) menées par le CG06.

- M. GALVIN, Agence de l'Eau, informe des possibilités de financements européen FEDER (Fonds Européen de Développement Régional). Il rappelle également que l'Agence de l'Eau et l'ONEMA doivent être associés en amont au projet. Ils doivent, en effet, donner un avis de principe sur les travaux prévus pour le dossier FEDER.

- M.LEONELLI, se propose en tant que Conseiller Régional de soutenir les dossiers européens au sein de la Région.

- M.ESNAULT, CG06, informe que les projets de restauration des seuils de Ste Thècle (B222) et de Châteauevieux (B227) ont été différés par manque de moyens. Il rappelle que le CG06 a délégué au SIP le projet de la Condamine pour les berges dont il possède la gestion. Pour permettre de faciliter l'obtention des financements, il propose de mettre en place un Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intentions dans lequel pourrait être intégré les travaux sur les seuils et le projet de la Condamine.

• Projet de protection des habitants de la Condamine contre les crues

- M CARDELLI, DDTM, rappelle l'historique du projet et le cadre national d'action en termes de protection contre les inondations. La nouvelle génération des PAPI (lancé en mai 2011) permet de cadrer et d'obtenir le financement de la part de l'Etat. Il met en avant la nécessité de mettre en place cette démarche sur les Paillons. Il propose pour cela de réunir un comité technique à ce sujet lundi 5 décembre. Le SIP monterait le dossier. La partie « analyse coût bénéfice » serait déléguée à un prestataire externe.

- M.MARIA, Président, rappelle que la co-construction du projet a déjà eu lieu. L'état s'est engagé lors de la signature du contrat de rivière. Il rappelle les risques avérés de cette zone. Il craint que la création d'une nouvelle démarche ne fasse que renchérir les études pour n'aboutir qu'à une « pseudo-certitude ». Il constate que malgré un dossier finalisé, le SIP repart sur une charge de travail supplémentaire. M.MARIA s'interroge sur le contenu qu'il faudra mettre dans ce « plan d'actions au pluriel ».

-M CARDELLI, DDTM, répond que le PAPI est une présentation stratégique dans un objectif de cohérence globale. Les actions du contrat de rivière (volet B2) y seront intégrées. Il faudra également mettre en place des actions d'accompagnements comme informer sur la mise en cohérence des plans communaux de sauvegarde (PCS) (action B244), inciter à la réalisation des Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), et sensibiliser aux risques (B245 et C21).

A noter que l'Association pour le développement du Pays des Paillons (ADPP) doit initier une communication préventive pour développer une culture du risque dans le Pays des Paillons. Son objectif est d'accompagner les communes pour élaboration de leur DICRIM et le promouvoir auprès de la population. Pour cela, un diagnostic et un inventaire seront être réalisés quant à l'état d'avancement des DICRIM. Un comité de pilotage sera créé afin de planifier, analyser et décider des grandes orientations stratégiques et des moyens mutualisés à mettre en œuvre.

- Mme PLAGNOL, Région PACA, informe qu'elle relaye l'information aux services « Risques » de la Région. Elle demande que la Région soit conviée aux réunions sur ce sujet.

- **Projet de protection contre les crues – ZA Anatole France**

-M SCOFFIE, maire de La Trinité, propose que le projet de la zone Anatole France soit intégré au projet PAPI.

Bilan du volet B3

Le SIP présente le bilan des actions du volet B3 « Contribuer à la gestion de la ressource en eau ». Sur 7 actions prévues, 43% des actions sont en cours.

- **Action B311 : Amélioration de la connaissance des ressources en eau souterraines, de ses modalités d'exploitation et des échanges avec les eaux de surface**

-M ESNAULT, CG06, présente l'action qui sera conduite en 2012 à savoir la mise en place de stations piézométrique et de suivis. L'objectif est d'avoir une meilleure connaissance de l'hydrosystème.

- M CARDELLI, DDTM, souligne l'importance de comprendre les relations « rivière-nappe ».

- **Action B312 : Quantification et bancarisation des points de prélèvements**

-Mlle DEHESDIN, SIP, souligne que cette action n'a pas de maître d'ouvrage.

- M CARDELLI, DDTM, souligne l'importance de l'inventaire des points de prélèvements pour comprendre les liens, s'ils existent, avec la problématique de déséquilibre quantitatif sur les Paillons. Il semble que le Syndicat Intercommunal des Cantons de Levens, Contes, L'Escarène et Nice (SILCEN), en tant que syndicat de gestion des eaux, soit compétent pour réaliser cette action.

- M. MARIA, Président, précise qu'il faudrait apporter un soutien technique et méthodologique au SILCEN ou proposer au CG06 de porter cette action.

- M. GALVIN, Agence de l'Eau, propose que l'Agence de l'Eau participe à la réflexion.

Bilan du volet C

Le SIP présente le bilan des actions du volet C « Coordonner, sensibiliser, et évaluer ». 30% des actions ont été réalisées et 43% des actions sont en cours.

- **Communication**

- Mlle DEHESDIN, SIP, informe que les outils de communication sont en cours. Il a été réalisé les éditions de la plaquette explicative du contrat de rivière, de la lettre d'information PAIOUN VEN dont le N°2 est distribué au comité et le lancement du site internet des Paillons : www.riviere-paillons.fr. En 2012, sera lancé la conception de l'exposition itinérante sur les Paillons.

- **Sensibilisation**

- Mme KALUZNY, Fédération de pêche 06, présente l'action de sensibilisation des scolaires à la rivière et à la pêche. Chaque année, 4 classes de troisième cycle du bassin versant sont choisies. Pour 2011-2012, ce sont les écoles de l'Abadie (St André), de Châteauneuf Villevieille, de la Condamine (Drap), et de L'Escarène qui participent. Elle rappelle que le programme se déroule avec 7 demi-journées en classe et une journée au bord de la rivière. Pour des raisons de sécurité et de locaux mis à disposition, la sortie sur le terrain ne se fait pas sur les Paillons. Elle formule le souhait de pouvoir réaliser, dans le futur, cette séance sur le bassin versant des Paillons.

Prochaines dates

- Lundi 05 décembre 2011 : Réunion technique « mise en place d'un PAPI »
- 1^{er} semestre 2013 : Bilan à mis parcours du Contrat.

Visite de l'après-midi

Dans l'après-midi, deux visites d'actions inscrites au contrat de rivière ont été organisées : la réhabilitation de la station d'épuration de L'Escarène et le projet de protection du quartier de la Condamine (Drap) contre les inondations.

La visite de la station d'épuration de L'Escarène a été réalisée par de l'entreprise Degremont. Elle s'est faite en présence de M. DONANEY, Maire de L'Escarène et de M. VALLAURI, Adjoint au maire. Pour réhabiliter sa station, la municipalité a choisie une démarche de développement durable en optimisant le génie civil existant et en créant une filière innovante de traitement des boues par lits plantés de roseaux. Les travaux sont terminés depuis le mois de février 2011.

La visite du quartier de la Condamine a permis à M.MARIA, Président du SIP et à M.DUPUY, directeur du SIP, de présenter le projet de recalibrage du lit du Paillon et de protection des habitants du quartier de la Condamine contre les crues. Le projet est actuellement à l'étude.

CONTRAT de RIVIERE des PAILLONS
COMITE RIVIERE du 29 novembre 2011

Nom	Organisme	Présence	
ALBIN Noël	Mairie de Touët de L'Escarène		EXCUSE
ASTRELLA Lionel	Mairie de Nice	x	
AUTHEMAND Gilbert	AS Pays des Paillons	x	
BARLA Christophe	Fédération de pêche		EXCUSE
BARRAYA Solange	Mairie de St André	x	
BASTUCK Victor	Fédération de pêche	x	
BIENVENU Julien	AS Pays des Paillons	x	
BISCH Jacques	SIVOM Val de Banquière	x	
BLICQ Christian	Mairie de Peille	x	
BRUSA-PRIEBE Eveline	Comité régional du tourisme Riviera cote d'azur		EXCUSE
BRUZZONE Cyril	SIVOM Val de Banquière	x	
CANONIER Thomas	Chambre d'Agriculture	x	
CARDELLI Bernard	DDTM	x	
CARLIN Jean-Jacques	SIVOM VdB	x	
CROVESI Gilbert	Mairie de Drap	x	
DABENE Eric	DDTM	x	
DE MARTINI Nicolas	Nice Côte d'Azur	x	
ELBOUDALI Bénédicte	CCI		EXCUSE
ELMESAUDI Fatiha	Agence de l'Eau		EXCUSE
ESNAULT Philippe	Conseil Général	X	
FABRE Jean-François	Nice Côte d'Azur	X	
FERNANDEZ-BARAVEX Emmanuelle	Mairie de la Trinité	X	
FERRAND Yannick	Mairie de Nice	X	
FIQUET Marc	Conseil Général		EXCUSE
FONTES Gilbert	ARS	X	
FRERY Bruno	VICAT	X	
GALVIN Yannick	Agence de l'Eau	X	
GHIRAN Jean Claude	Mairie de Levens		EXCUSE
GIRAUD-LAZZARI Monique	Mairie de Coaraze	X	
HENNEBERT Maxime	AS Pays des Paillons	X	
JAUFFREY Lucie	Conseil Général	X	
KALUZNY Christelle	Fédération de pêche	X	
KHALDI Fatima	Mairie de Nice		EXCUSE
LAPIERRE Ronan	Mairie de Drap	X	
LE COGUIC Jean-Yves	ONF	X	
LEONELLI Pierre-Paul	Mairie de Nice	X	

CONTRAT de RIVIERE des PAILLONS
COMITE RIVIERE du 29 novembre 2011

Nom	Organisme	Présence	
MAQUARD Françoise	GADSECA	X	
MARIA Pierre-Charles	Mairie de Peillon	X	
MARRO Cyril	Conseil Général		EXCUSE
TARDY Claude	CCI		EXCUSE
MORINI Marc	SICTEU - Mairie de Drap	X	
NEPPI Bernard	Mairie de Nice	X	représente M.Bernard BAUDIN
NOCENTINI Jean-Pierre	Mairie de Peille	X	
OLIVIER Amélie	Agence de l'Eau	X	
PALLESCCO Serge	SICTEU	X	
PAQUIS Véronique	Mairie de Nice		EXCUSE
PIEL Gérard	Conseil Régional PACA		EXCUSE
PLAGNOL Sandrine	Conseil Régional PACA	X	
PONS Yves	Mairie de Blausasc	X	
RAMPAUD Magalie	Conseil Régional PACA		EXCUSE
ROBERT Fanette	SIVOM VdB	X	
SANSON Bérange	ONEMA (CSP)	X	
SCOFFIE Jean-Louis	Mairie de la Trinité	X	
THOMASSIN Patrice	Conseil Général		EXCUSE
VALLAURI Jean-Claude	Mairie de l'Escarène	X	
VENTURI Nathalie	ARS		EXCUSE
VIVALDI Roger	Mairie de Lucéram	X	EXCUSE
		41 personnes présentes	